

**INTERPELLATION au Conseil du 05 décembre 2018**

**A propos d'un poste à repourvoir au SiteCom**

Il y a quelques jours une annonce a paru dans le Journal de Morges : "cherche à POURVOIR un poste au SiteCom" : J'ai appris depuis qu'il s'agit (heureusement) d'un poste à Repourvoir....

quoi que ...

En effet il est demandé des compétences en "C++" (le C++ est un langage informatique puissant mais difficile à maîtriser) :

Pourquoi des compétences de programmeur pour le SiteCom ? Doit-on doit faire du développement spécifique pour Morges, par le personnel de Morges ?

Je tiens à préciser que, par expérience professionnelle, on ne fait pas du C++ "à la petite semaine", à l'occasion, à côté d'une autre fonction première !

A l'époque, concernant le SiteCom, et aussi dans le cadre de la stratégie informatique, on nous avait présenté les choses autrement, sauf erreur. Soit :

Logiciel 'propriétaire' ==> m.à.j. par l'éditeur, ==> abonnement de maintenance

Logiciel 'libre' ==> m.à.j. par des entreprises tierces et mutualisation des coûts. (evtl abo de maintenance).

**Les questions suivantes posent problème :**

- Dans quel cadre, pour quelles raisons, et surtout dans quel(s) but(s) devrait-on développer du software en interne ?
- S'agit-il d'un développement ponctuel, sinon à quelle échelle de temps ?
- Est-ce vraiment indispensable, ou n'est-ce pas dans un but "nice to have" ?
- Quelles sont les conséquences sur les charges liées au poste ?
- Par qui le travail accompli jusqu'à maintenant par le précédent titulaire du poste pourrait-il être accompli ?
- Comment assurer la maintenance d'un développement "fait maison" (dont on a vu les conséquences il y a quelques années avec les applications Access développées au Cyberforum)
- Comment ce poste s'articulerait-il en regard des 40'000.- ou 60'000.- francs que la Ville consacre annuellement pour sa participation aux frais mutualisés de maintenance du SiteCom ? (On lit en page 3 du rapport N° 8/3.17 (préavis 46/12.16) *La Ville participe actuellement à hauteur de CHF 40'000/an au développement de ces modules SIT en libre-accès, auxquels s'ajoutent CHF 20'000/an pour le développement du géoportail, pour un montant total de CHF 60'000/an.*)

**Je remercie donc la Municipalité d'apporter des précisions concernant ce poste, et le cas échéant, d'apporter les corrections nécessaires à la définition du profil recherché.**

B. Gilliard

P. L.

Ch. P. Denis

Gonard

Beutrice

Beutrice Gillard

Steven Kubler

Christian Hugonet

Burand

Xves Tranctrey

Charles Diserens

Signataires: